## Créer un compte sur demarches-simplifiees.fr

> je clique sur « créer un compte demarchessimplifiees.fr »



> je renseigne mon e-mail et crée mon mot de passe



> je confirme la création de mon compte à partir du message reçu sur ma boîte mail.

Avec demarches-simplifiees.fr, vous pouvez

- **♦ Déposer vos demandes en ligne**
- **♦** Retrouver vos dossiers en ligne
- **♦ Suivre l'avancement de vos demandes**
- **♦** Échanger avec l'administration
- **♦** Recevoir vos autorisations par mail

un outil simple et rapide pour effectuer vos démarches administratives

## Vos correspondants à la DDT

Monsieur Gérard DUCLOS Gestionnaire chasse, pêche, faune sauvage et louveterie 05.62.51.41.75

> Madame Véronique MOUNIC 05.62.40.72.10

mail: ddt-dschasse@hautes-pyrenees.gouv.fr

#### Horaires et adresse

tous les jours : 8h30/12h00 - 14h00/16h00

3 rue Lordat - BP 1349 - 65013 Tarbes Cédex

## Aide en ligne

Une aide en ligne est disponible sur le site :

## www.demarches-simplifiees.fr

pour vous aider dans l'utilisation du logiciel. Cliquer sur :





Liberté Égalité Fraternité Direction départementale des territoires

Télédéclaration de procédures chasse et destruction

www.demarches-simplifiees.fr



## Quelles sont les procédures concernées ?

En 2021, la DDT met en place trois téléprocédures relatives à la destruction et à la chasse :

# > Autorisation préfectorale individuelle de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (renard, corneille noire, pie bavarde, martre):

- Personnes concernées: détenteurs du droit de destruction (propriétaires) ou délégués
- Période de dépôt de la demande : jusqu'à juillet 2021
- Périodes d'autorisation et communes concernées :
   Pie bavarde : du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet 2021 sur certaines communes du département : télécharger la carte des communes concernées

Corneille noire : du  $1^{\rm er}$  avril au 31 juillet 2021 sur toutes les communes du département

Martre : du 1<sup>er</sup> mars au 31 mars 2021 dans les communes situées en zone de montagne : <u>télécharger</u> <u>la carte des communes concernées</u>

Renard : sur toutes les communes du département du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 31 mars 2021 et jusqu'à l'ouverture générale de la chasse uniquement dans les élevages avicoles.

# > Autorisation de chasser le sanglier à l'affût et lou à l'approche en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2021/2022

- Personnes concernées: détenteurs du droit de chasse (ACCA, sociétés de chasse, propriétaires ayant conservé leur droit de chasse)
- Période de dépôt de la demande : mai à septembre 2021
- <u>Périodes d'autorisation</u>: du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 14 août 2021 en zone de plaine et du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 11 septembre 2021 en zone de montagne.

### Autorisation de chasser le sanglier en battue en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2021/2022

- Personnes concernées: détenteurs du droit de chasse (ACCA, sociétés de chasse, propriétaires ayant conservé leur droit de chasse)
- Période de dépôt de la demande : mai à septembre 2021
- <u>Périodes d'autorisation</u>: du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 14 août 2021 en zone de plaine et du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 11 septembre 2021 en zone de montagne

#### Comment accéder à la télédéclaration ?

Les liens d'accès sont disponibles sur les sites internet

## des services de l'Etat des Hautes-Pyrénées

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

(Accueil → Politiques publiques → Environnement → Chasse, faune sauvage et louveterie → Démarches simplifiées

rie 🗲 Demarches simpli

de la <u>Fédération Départementale des Chasseurs 65</u> www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees

ou



Lien direct d'accès à la demande d'autorisation préfectorale de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts en 2021

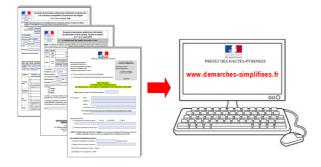
www.demarches-simplifiees.fr/commencer/destruction-atir-esod65  $\sqrt{\mathbb{I}^n}$ 

Lien direct d'accès à la demande d'autorisation de chasser le sanglier à l'affût et lou à l'approche en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2021/2022

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/chasse-affutapproche-sanglier65

Lien direct d'accès à la demande d'autorisation de chasser le sanglier en battue en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2021/2022

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/chasse-sanglierbattue65



### Quelles sont les différentes étapes ?

 Je me connecte au site avec mon compte utilisateur (cf. au verso pour la création du compte) et je commence la déclaration.



- 2. Je complète le formulaire de demande en ligne et dépose ma demande d'autorisation.
  - Certaines informations doivent obligatoirement être renseignées : \*
  - En cas de difficulté, je peux donner l'accès à mon dossier à une tierce personne en cliquant sur « Inviter une personne à modifier ce dossier ».
  - Je clique sur «Déposer le dossier » pour déposer ma demande auprès de l'administration.



- 3. Je reçois par mail l'accusé de réception du dépôt de ma demande.
- 4. Je reçois un mail d'information à chaque étape d'avancement de ma demande.
- 5. Je recois mon autorisation par mail.



À tout moment, je peux me connecter sur le site pour suivre l'avancement de ma demande et envoyer un message à la DDT